



Conseil économique et social

Distr. générale
21 novembre 2014
Français
Original : français

Commission du développement social

Cinquante-troisième session

4-13 février 2015

Suite donnée au Sommet mondial pour le développement social et à la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale : thème prioritaire : repenser et renforcer le développement social dans le monde contemporain

Déclaration présentée par l'Association pour la promotion de la lutte contre les violences faites aux femmes et la participation au développement de la femme africaine, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.



Déclaration

Enjeux et défis de la lutte contre la pauvreté liés au concept de genre, et l'autonomisation des femmes

Objectif et but

Rechercher des voies et des moyens susceptibles de concourir à l'implication et à l'intégration des femmes dans le processus de réduction de la pauvreté en tenant compte du concept de genre

La notion du développement est bien plus compliquée qu'on ne le pense. Ce n'est pas un attribut qu'un peuple ou un pays possède ou ne possède pas. Le terme s'applique à un ensemble de caractéristiques économiques, sociales, culturelles et politiques dont chacune peut se trouver à un stade de développement plus ou moins avancé.

Le terme, utilisé en sciences sociales pour désigner les phénomènes qui changent suivant les époques, les lieux ou les situations, apparaît un peu controversé. C'est ainsi qu'à un moment donné, tel ou tel pays peut être considéré comme développé à certains égards, tandis que sur d'autres points, il sera encore en développement.

Pour emboîter le pas au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, notre monde est parcouru de terribles contradictions : de la nourriture en abondance, mais un milliard de personnes qui ont faim; un train de vie luxueux pour un petit nombre, la pauvreté pour beaucoup d'autres; d'énormes progrès en médecine, mais des mères qui, chaque jour, meurent en couches; et des milliards dépensés dans un armement destiné à tuer plutôt que dans la protection des populations. Les peuples du monde entier veulent des réponses de leurs dirigeants. Ils attendent des solutions, pas des demi-mesures ou des excuses.

La pauvreté est un synonyme de l'inégalité. C'est le déni de tous les droits fondamentaux. Elle n'est pas produite par les groupes démunis. Elle est créée et entretenue par le « système » que la plupart des pouvoirs décisionnels ont construit dans la société. Elle est le résultat des différences profondément ancrées dans la distribution du pouvoir et des ressources qui empêchent certains groupes de participer pleinement à la vie économique, sociale, politique et culturelle de leurs communautés.

Un pas important vers la réduction de la pauvreté serait l'établissement d'un environnement politique, économique, social et culturel habilitant dans lequel la société civile, en générale, et les femmes, en particulier, auraient la possibilité de participer à la prise de décisions qui affectent leur vie. Le fondement de la démocratie est la société civile, celle où les citoyens agissent ensemble, expriment ensemble leurs intérêts, échangent des informations, atteignent des buts mutuels et influencent positivement les gouvernements.

Le développement, quel qu'il soit, avant d'être un indicateur de croissance est avant tout un choix de valeurs. Le développement social ne peut être que la réalisation progressive d'un double potentiel : d'une part, le potentiel que représente toute collectivité humaine et tous les individus qui la composent; d'autre part, celui

que constitue le milieu physique dans lequel se trouve cette collectivité, un milieu qu'elle utilise pour assurer son existence et celle des générations à venir.

L'approche genre, qui suppose de considérer les différentes opportunités offertes aux hommes et aux femmes, les rôles qui leur sont assignés socialement et les relations qui existent entre eux, doit être suivie de près. Il s'agit là de composantes fondamentales qui influent sur le processus de développement de la société, et sur l'aboutissement des politiques et des programmes et projets des organismes internationaux et nationaux. Le genre est intimement lié à tous les aspects de la vie économique et sociale, quotidienne et privée des individus et à ceux de la société qui a assigné à chacun, hommes et femmes, des rôles spécifiques.

L'accès aux services financiers pour assurer une croissance économique et une autonomisation de l'Homme doit devenir un droit humain dont doivent jouir aussi bien les femmes que les hommes. Outre la part que doit jouer la finance rurale dans la garantie d'un niveau de vie durable, le ciblage des femmes doit contribuer à la création d'une série de cercles vertueux commençant par leur autonomisation sociale et politique pour déboucher sur une élévation du niveau de bien-être. Dans ce contexte précis, la microfinance, bien pensée et administrée à des coûts proches de zéro, peut avantageusement influencer certaines facettes de l'autonomisation des femmes. Renforcer l'accès des femmes à la microfinance peut améliorer le bien-être familial et canaliser des ressources économiques tels que le crédit et l'épargne.

Recommandations

L'association fait les recommandations suivantes :

a) Dans un contexte mondial où le capital économique est volatile et infidèle, et où la femme risque d'être noyée par des impératifs discriminatoires et par les détenteurs du pouvoir économique, il est urgent de pouvoir compter sur des approches et des outils de développement et d'expression qui permettent son habilitation, et qui lui permettent de tirer profit des règles et des possibilités du système d'autopromotion, soit individuellement, soit collectivement;

b) Améliorer les principes et les méthodes de collecte de données concernant l'évaluation de la pauvreté chez les femmes (valides et handicapées) et leur accès aux ressources financières (crédits);

c) Faciliter l'articulation entre le concept de genre et la lutte contre la pauvreté dans les programmes et projets de développement;

d) Augmenter l'accès des femmes aux services microfinanciers. Ceci pourrait garantir leur autonomisation économique car elle leur permettrait de prendre des décisions sur l'utilisation de leur épargne et de leur crédit, d'investir dans leurs propres activités et apports économiques et/ou d'exercer plus de contrôle sur les activités du ménage. Elles pourront voir leur productivité s'améliorer et le revenu qu'elles gèrent s'augmenter, et elle pourraient participer plus au marché;

e) Dans le cadre des documents de stratégie pour réduction de la pauvreté élaborés par la plupart des gouvernements, instituer un système d'informations fiables sur la pauvreté qui vise à fournir, à bonne date, une plateforme commune d'informations aux pouvoirs publics, au secteur privé, aux partenaires du développement et à la société civile pour permettre un bon pilotage des actions de la

réduction de la pauvreté et obtenir, grâce à la transparence de l'information, l'adhésion des populations;

f) Informer d'avantage les populations cibles sur les opportunités existantes qui bien souvent restent aux mains des spécialistes et des initiés;

g) Réduire le temps et la quantité des études techniques et autres, pour privilégier des actions concrètes sur le terrain, des actions qui sont connues et qui ont déjà fait leurs preuves ailleurs.

Grosso modo, réduire toutes ces inégalités liées au genre pourrait à terme propulser une frange importante de la population vulnérable vers un niveau de vie acceptable, car elle pourrait, à partir de ses revenus, accéder aux biens de première nécessité, payer des soins médicaux dans des centres agréés, promouvoir l'éducation de leur progéniture de façon décente et enfin limiter les violences multiformes qu'elle subit.
